



INFOS

ADZRP

INFOS ADZRP n° 80 JANVIER 2017

<http://adzrp.e-monsite.com>

<https://coordinationseveso.wordpress.com>

**Les membres du Conseil
d'Administration de l'ADZRP
vous adressent leurs meilleurs
vœux pour 2017**

SPECIAL VOIE FERREE

Le 10 décembre dernier, à l'occasion de la manifestation organisée place de la Mairie, nous annonçons la publication d'une proposition par l'ADZRP d'un nouveau tracé de voie ferrée contournant le site de la raffinerie Total.

Vous trouverez joint à ce nouvel exemplaire d'INFOS ADZRP la proposition de l'Association.

Soumis pour avis, critiques, ajouts... aux riverains, il va être transmis pour étude à SNCF Réseau, aux représentants de l'État. Il sera également remis à toutes les instances impliquées dans le contournement du site industriel.

VARIANTE ADZRP

**jointe à
ce numéro.**

Déjà, plusieurs constats :

Le projet modulable présenté par l'ADZRP répond aux aspirations des riverains tout en prenant en compte la réalité économique du secteur :

- il évite complètement la zone PPRT,
- il supprime complètement le risque industriel pour les voyageurs des trains,
- il évite les zones urbaines (centres villes de Donges et Montoir-de-Bretagne, Sencie, Ferdenais,
- il ne délocalise pas d'entreprises,
- il n'a pas de conséquences sur la modernisation de la raffinerie et la pérennisation des emplois
- il permet la mise en place d'une halte/gare dans une zone proche du centre ville mais également située à proximité de la RD171. Elle entraînerait une facilité d'accès pour les Dongeois de la Pommeraye et ceux de la zone des Six Croix utilisant la zone de covoiturage,
- il n'empêche pas l'extension de la zone de Six Croix qui deviendrait disponible pour accueillir des nouvelles entreprises (PME, PMI).
- il ne touche pas au cimetière.

- Par ailleurs, l'argent du contribuable, plutôt que d'être dilapidée dans une variante imposée maintenant la voie ferrée en zone dangereuse, est utilisée pour un tracé garantissant la sécurité des riverains.

Certes, l'impact sur les terrains agricoles est plus important que celui constaté sur le projet nord, les espaces ainsi libérés ne manqueraient d'être redistribués.

Quant au coût de cette variante, l'ADZRP tient à rappeler qu'un investissement de ce type est réalisé pour plusieurs dizaines d'années.

Les documents distribués dès à présent devraient permettre à chacune, chacun de s'emparer du sujet et d'apporter un avis au plus tard le 2 février prochain, date de notre assemblée générale.

**ASSEMBLEE GENERALE DES
ADHERENTS DE L'ADZRP**

**JEUDI 2 FEVRIER à 19 h
Salle polyvalente à Mairie à
Donges**

**Le N° 81 d'INFOS ADZRP
préparatoire à cette
rencontre vous sera adressé
prochainement.**

INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS - INFOS – INFOS -

Conseil Municipal du 15 Décembre 2016 :

Suite à l'adoption d'une délibération actant la signature d'une convention de partenariat entre la ville et Total, l'ADZRP s'est adressée publiquement au Maire de la commune dès le 18 décembre 2016.

Monsieur le Maire,

Lors du Conseil Municipal réuni le jeudi 15 décembre 2016, le projet N°8 intitulé « Animations de Noël – Attribution d'une subvention de la société Total » inscrit à l'ordre du jour, était soumis à l'avis des conseillers municipaux. Une convention de financement déjà signée d'un responsable de Total Raffinage France était jointe à l'examen des

élus.

Nous nous sommes procurés ces différents documents.

Quelles appréciations étaient portées sur vos prédécesseurs qui acceptaient de l'industriel des « aides » pour la commune sans que quiconque en connaisse le montant ni les contreparties demandées.

Nous avons toujours dénoncé ce

fonctionnement considérant que la commune, en acceptant ces différentes aides (terrain, animations, publicité Total) ne pouvait que se rendre dépendante et ne pas pouvoir assumer pleinement son libre arbitre. Est-ce pour ces raisons que l'équipe municipale précédente a été favorable au plan de prévention des risques technologiques contraignant les riverains à des travaux inefficaces pour se protéger de risques dont ils n'étaient pas responsables.

D'ailleurs, il faut se souvenir qu'à l'occasion de plusieurs rencontres, vous vous insurgiez contre ce mode de fonctionnement et affirmiez vouloir ne pas le reproduire.

Nous pensions ces pratiques abandonnées.

La convention de partenariat « Mairie de Donges- Total », même si, dans un souci de transparence, vous avez choisi d'inscrire ce sujet à l'occasion d'un Conseil Municipal, est la confirmation que cette pratique perdure. L'industriel, rédacteur vraisemblable du texte, veut imposer à la commune et à ses élus, des principes qui ne peuvent que contrecarrer son autonomie et limiter sa liberté d'expression. C'est la signification de plusieurs règles imposées par l'industriel :

- l'article 4 vous « engage à mentionner l'aide de Total dans la communication qui sera faite autour des animations et mettre en place une banderole « Total » sur la place André Morvan . Le Maire de la commune va-t-il se plier à cette exigence ?

- l'article 7 est encore plus intrusif, dangereux et inacceptable. Il exige du maire qu'il se comporte en agent bien pensant en s'engageant « à cultiver l'image positive de son partenaire et à ne commettre aucune action qui le ternirait ». Les prétentions de l'industriel sont claires : plus un mot sur les fumées qui polluent l'air ambiant, silence sur les bruits de la raffinerie qui empoisonnent l'existence des

riverains, mutisme sur les odeurs qui empestent l'atmosphère. N'y a-t-il pas derrière tous ces « engagements » imposés une volonté de faire taire les expressions sur le PPRT, d'accepter les mesures du programme d'accompagnement aux risques industriels ! On ne peut que le craindre à la lecture de l'article 9.3 qui demande au Maire « d'imposer aux membres de son personnel les obligations prévues à l'article 9 »

Même si ces derniers principes ne sont pas clairement indiqués dans le texte de la convention, vous savez pertinemment, l'extrapolation que peut faire un juriste de règles apparemment anodines ou sans rapport direct.

Que dire aussi de la durée de la convention fixée pour une année alors que le projet concerne un événement ponctuel précis ?

Le texte de la convention que veut vous imposer la société Total en contrepartie des 2500 € de subventions pour des animations de Noël n'est pas acceptable et doit être rejeté.

Montrez à l'industriel qui rêve de mettre la commune, son maire ses élus et les personnels communaux sous sa tutelle, que la commune est majeure, qu'elle tient à disposer de son indépendance. N'acceptez pas ou rendez, comme vous l'avez suggéré lors du conseil municipal, la subvention proposée par l'industriel. Vous grandirez l'équipe municipale et affirmez votre désir de liberté.

Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de notre détermination.

Le bureau de l'Association

Thérèse BROSSAUD – Marie Aline BOYET – Jean Luc BOSQUE –
Jean François VIGNAUD - Michel LE CLER

DEPÔT DE PLAINTE

Constatant une nouvelle fois la disparition de banderoles installées sur les structures municipales destinées à informer la population, l'ADZRP a déposé une nouvelle plainte. Vous trouverez ci dessous le communiqué adressé aux médias.

DEUXIEME PLAINTE DEPOSEE PAR L'ADZRP POUR VOL ET DETERIORATION DE MATERIEL.

Deux banderoles portant les exigences des riverains – NUISANCES : STOP et celle réalisée à l'occasion de la manifestation organisée le 10 décembre refusant le tracé imposé de la voie ferrée – LE DROIT DE VIVRE SAINEMENT – avaient été installées sur la structure municipale destinée à recevoir l'affichage des associations dongeoises, située à proximité de l'arrêt de bus « Raffinerie ». Elles ont été une nouvelle dérobées entre le 27 (18 h) et le 28 décembre 2016 (10 h 30).

Soucieux de préserver le droit à la liberté d'expression, face à ce nouvel acte qualifié de délit, l'association a déposé une nouvelle plainte auprès de la gendarmerie de Montoir-de-Bretagne le vendredi 30 décembre pour que cessent les agissement des censeurs qui ne poursuivent qu'un seul objectif : cacher la vérité aux habitants.

L'association tient à rassurer les Dongeoises et Dongeois. Ni intimidée, ni même impressionnée, elle continuera demain à les informer comme elle le fait depuis février 2011 en utilisant tous les supports existants.

A lire dans la revue 'Que Choisir' : "CES FRANÇAIS QUI HABITENT UNE ZONE A RISQUES."

Arnaud De BLAUWE, journaliste pour la revue "Que Choisir" s'est intéressé aux habitants vivant dans une zone à risques. Il a dans le cadre de son reportage enquêté sur plusieurs sites et interrogé différents responsables.

Pour consulter le dossier réalisé:

<https://www.quechoisir.org/utills/recherche/?keyword=&keyword=ces+fran%C3%A7ais+qui+habitent+une+zone+%C3%A0+risque>

N'HESITEZ PAS A FAIRE PART DE VOS REMARQUES.